

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 18.09.2026

Visible par le public jusqu'au: 18.09.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000023929

Entité de publication



Commune de Salvan, La Place 24, 1922 Salvan

Demande d'autorisation de construire - Réfection d'un chalet sinistré, Salvan

Titre du projet de construction

Réfection d'un chalet sinistré

Numéro pour consultation eConstruction

a007ab17

Requérant(e)

Patrick Grand

Auteur(e) de plans

Nicolas Krauchthaler

Auteur(e) de plans - Entreprise

ARKD Sàrl

Parcelle

Parcelle 717, No Folio 8, Lieu-dit Le Fontany, Parrozé, Ville

Coordonnées

2'567'733 1'107'808

Propriétaire

Patrick Grand

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone de village, Zone agricole protégée à aménager

Dérogation(s)

Dérogation au droit acquis

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou auprès de l'Administration

communale, aux heures d'ouverture des bureaux. Les oppositions ou réserves de droit privé éventuelles, dûment motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier en trois exemplaires par pli recommandé (le timbre postal faisant foi) à la commune de Salvan, Administration communale, La Cotze 1, 1922 Salvan, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). Les articles 57 et 58 LC précisent le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Salvan
La Place 24
1922 Salvan

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 19.10.2026